

CONDITIONS GÉNÉRALES



1. Identification de la société

La société Pricemmo (« **Pricemmo** ») est une SAS inscrite au RCS d'Annecy sous le n° 97931442400016, dont le siège social est situé 40 route de Mollaret, 74660 VALLORCINE, France.

Pricemmo peut être contactée aux coordonnées suivantes :

- adresse e-mail : contact@price-immo.com,
- chat en ligne sur le site <https://price-immo.com/>

2. Services proposés

Pricemmo propose une plateforme accessible à l'adresse <https://price-immo.com/> (la « **Plateforme** ») permettant à des acquéreurs potentiels (les « **Acquéreurs** ») de participer à des ventes aux enchères (les « **Ventes** ») de biens immobiliers proposés à la vente (les « **Biens** ») par des professionnels de l'immobilier (les « **Professionnels de l'immobilier** ») au nom et pour le compte de leurs clients (les « **Propriétaires vendeurs** »).

Par le biais de la Plateforme, ces Biens sont mis aux enchères, les Propriétaires vendeurs pouvant ainsi être mis en relation avec des Acquéreurs.

Ensemble (les « **Services** »).

3. Informations sur les Conditions Générales

Fonction des Conditions Générales	Les conditions générales (les « Conditions Générales ») constituent l'unique document régissant la relation contractuelle de Pricemmo avec l'Acquéreur et définissent : <ul style="list-style-type: none">- les modalités d'utilisation de ses Services,- les obligations respectives des parties.
Emplacement des Conditions Générales	L'Acquéreur peut les trouver par un lien direct en bas de page de la Plateforme.
Modalités d'acceptation des Conditions Générales	L'Acquéreur accepte les Conditions Générales en cochant une case dans le formulaire d'inscription. S'il n'accepte pas l'intégralité des Conditions Générales, il ne peut pas accéder aux Services. Elles peuvent être complétées par des conditions particulières qui, en cas de contradiction, prévalent sur les Conditions Générales.

4. Conditions d'accès aux Services

(i) L'Acquéreur est :

- une **personne physique** disposant de la pleine capacité juridique, ou
- une **personne morale** agissant par l'intermédiaire d'une personne physique disposant du pouvoir ou de l'habilitation requise pour contracter au nom du Acquéreur et pour son compte.

(ii) L'Acquéreur a la qualité de :

- **consommateur**, entendu comme toute personne physique qui agit à des fins qui n'entrent pas dans le cadre de son activité professionnelle, ou de
- **professionnel**, entendu comme toute personne physique ou morale agissant à des fins entrant dans le cadre de son activité commerciale, industrielle, artisanale, libérale ou agricole, y compris lorsqu'elle agit au nom ou pour le compte d'un autre professionnel.

5. Modalités d'accès et de souscription aux Services

Pour accéder aux Services, l'Acquéreur doit :

- Être intéressé par l'achat d'un Bien et avoir contacté le Professionnel de l'immobilier responsable de la vente du Bien concerné par le biais de la Plateforme ou de tout site tiers ;
- Avoir été invité à rejoindre la Vente du Bien par email par le Professionnel de l'immobilier ;
- Cliquer sur le lien hypertexte inclus audit email puis remplir le formulaire prévu à cet effet sur la Plateforme.

L'Acquéreur doit fournir à PricelImmo l'ensemble des informations marquées comme obligatoires.

L'inscription entraîne automatiquement l'ouverture d'un compte au nom de l'Acquéreur (le « **Compte** ») qui lui permet d'accéder aux Services à l'aide de son identifiant de connexion et de son mot de passe.

6. Description des Services

6.1. Les Services

Avant toute souscription, l'Acquéreur reconnaît qu'il peut prendre connaissance sur la Plateforme des caractéristiques des Services et de leurs contraintes, notamment techniques.

L'Acquéreur reconnaît que la mise en œuvre des Services nécessite d'être connecté à internet et que la qualité des Services dépend de cette connexion, dont PricelImmo n'est pas responsable.

Les Services auxquels l'Acquéreur a souscrit sont décrits sur la Plateforme.

Dans le cadre de son accès à la Plateforme, l'Acquéreur peut accéder aux Ventes des Biens pour lesquels il a reçu une invitation d'un Professionnel de l'immobilier au sein d'une salle d'enchères privée.

L'Acquéreur est alors informé par email de l'ouverture et de la clôture de ces Ventes, qu'il ait enchéri ou non.

Après avoir renseigné ses identifiant et mot de passe, l'Acquéreur peut enchérir sur le Bien pour la durée déterminée sur l'Annonce au moyen d'un formulaire, dans le respect du prix de départ prévu à l'Annonce.

Par ailleurs, à chaque enchère réalisée par un Acquéreur, ce dernier reçoit par email :

- une confirmation de celle-ci qui récapitule notamment le montant de l'enchère et du Bien concerné ;
- une information lorsque son enchère a été battue par une autre enchère ;
- une information à la clôture de la Vente l'informant du statut de son enchère.

L'Acquéreur reconnaît expressément que toute enchère réalisée dans le cadre d'une Vente ne constitue pas une offre au sens de l'article 1114 du code civil, que le Propriétaire vendeur pourra accepter ou non en dehors de la Plateforme par le biais du Professionnel de l'immobilier. Aussi, le fait pour un Acquéreur d'avoir fait l'enchère la plus élevée n'empêche pas obligation pour le Propriétaire vendeur de lui vendre le Bien, l'ensemble des formalités en lien avec la vente du Bien étant réalisé en dehors de la Plateforme sans intervention de Pricelmmo, dont la responsabilité ne saurait être engagée à ce titre. A cet égard, l'Acquéreur reconnaît et accepte que l'ensemble des obligations liées à la vente d'un bien immobilier sont la responsabilité du Professionnel de l'immobilier, Pricelmmo mettant simplement à disposition une Plateforme technique permettant la tenue des Ventes.

Pricelmmo se réserve la possibilité de proposer tout autre Service.

6.2. Les Services complémentaires

6.2.1. Maintenance

L'Acquéreur bénéficie pendant la durée des Services d'une maintenance, notamment corrective et évolutive. Dans ce cadre, l'accès à la Plateforme peut être limité ou suspendu.

Pricelmmo fait ses meilleurs efforts pour fournir à l'Acquéreur une maintenance corrective afin de corriger tout dysfonctionnement ou bogue relevé sur la Plateforme.

L'Acquéreur bénéficie pendant la durée des Services d'une maintenance évolutive, que Pricelmmo pourra réaliser automatiquement et sans information préalable, et qui comprend des améliorations des fonctionnalités de la Plateforme, l'ajout de nouvelles fonctionnalités et/ou installations techniques utilisées dans le cadre de la Plateforme (visant à introduire des extensions mineures ou majeures).

L'accès à la Plateforme peut par ailleurs être limité ou suspendu pour des raisons de maintenance planifiée, qui peut inclure les opérations de maintenance corrective et évolutive susvisées.

6.2.2. Hébergement

Pricelmmo assure, dans les termes d'une obligation de moyens, l'hébergement de la Plateforme, ainsi que des données produites et/ou saisies par/sur la Plateforme, sur ses serveurs ou par l'intermédiaire d'un prestataire d'hébergement professionnel, et sur des serveurs situés dans un territoire de l'Union européenne.

6.2.3. Assistance technique

En cas de difficulté rencontrée lors de l'utilisation des Services, l'Acquéreur peut contacter Pricelmmo aux coordonnées mentionnées à l'article « *Identification de la société* ».

Pricelmmo fera ses meilleurs efforts pour que le service d'assistance technique soit accessible du lundi au vendredi, hors jours chômés ou fériés, de 9 heures à 17 heures. En fonction du besoin identifié, Pricelmmo estimera le délai de réponse et en tiendra l'Acquéreur informé.

7. Durée de souscription aux Services

L'Acquéreur souscrit aux Services pour une durée indéterminée.

8. Conditions financières de Pricelmmo

Les Services sont fournis sans contrepartie financière.

En cas d'acceptation par le Propriétaire vendeur de l'enchère réalisée par l'Acquéreur, l'ensemble des formalités relatives à la vente du Bien, et notamment son paiement, seront réalisées en dehors de la Plateforme dans le respect de la réglementation applicable à la vente de biens immobiliers.

9. Droit de rétractation de l'Acquéreur

L'Acquéreur bénéficie d'un droit de rétractation sur les Services s'il est :

- a) un consommateur ; ou bien
- b) un professionnel qui (i) compte 5 salariés ou moins, (ii) achète un bien ou un service n'entrant pas dans son champ d'activité principale (i.e. ne touche pas de près ou de loin aux Services) et que (iii) le contrat est conclu « hors établissement », à savoir :
 - dans un lieu, différent des locaux de Pricelmmo, où elle-même et l'Acquéreur étaient présents ensemble physiquement et simultanément (par exemple : signature d'un devis chez l'Acquéreur),
 - dans les locaux de l'Acquéreur ou au moyen d'une technique de communication à distance, immédiatement après que Pricelmmo ait sollicité personnellement et individuellement l'Acquéreur (i) dans un lieu différent de celui des locaux de Pricelmmo et (ii) où elle-même et l'Acquéreur étaient présents ensemble physiquement et simultanément (par exemple : rendez-vous chez l'Acquéreur ou lors d'un salon, remise d'un devis à cette occasion, puis signature par l'Acquéreur dans ses locaux (de façon manuscrite ou souscription en ligne)),
 - pendant une excursion que Pricelmmo a organisé afin de promouvoir ses Services.

Ce droit de rétractation est de 14 jours calendaires à compter de l'acceptation des Conditions Générales. L'Acquéreur peut exercer ce droit gratuitement en envoyant à Pricelmmo avant la fin du délai aux coordonnées mentionnées à l'article « *Identification de la société* » toute autre déclaration, dénuée d'ambiguïté, exprimant la volonté de l'Acquéreur de se rétracter.

Lorsque l'Acquéreur accède à une Vente avant la fin du délai de rétractation, celui-ci ne bénéficie pas du droit de rétractation dès lors que les Services sont pleinement exécutés avant la fin du délai de rétractation.

10. Garantie légale de conformité

Le consommateur a droit à la mise en œuvre de la garantie légale de conformité en cas d'apparition d'un défaut de conformité durant la durée de la relation contractuelle entre les parties. Durant ce délai, le consommateur n'est tenu d'établir que l'existence du défaut de conformité et non la date d'apparition de celui-ci.

La garantie légale de conformité emporte obligation de fournir toutes les mises à jour nécessaires au maintien de la conformité du contenu numérique ou du service numérique durant la durée de la relation contractuelle entre les parties.

La garantie légale de conformité donne au consommateur droit à la mise en conformité du

contenu numérique ou du service numérique sans retard injustifié suivant sa demande, sans frais et sans inconvénient majeur pour lui.

Si le consommateur paie le service, celui-ci peut obtenir une réduction du prix en conservant le contenu numérique ou le service numérique, ou il peut mettre fin au contrat en se faisant rembourser intégralement contre renoncement au contenu numérique ou au service numérique, si :

1° Le professionnel refuse de mettre le contenu numérique ou le service numérique en conformité,

2° La mise en conformité du contenu numérique ou du service numérique est retardée de manière injustifiée,

3° La mise en conformité du contenu numérique ou du service numérique ne peut intervenir sans frais imposés au consommateur,

4° La mise en conformité du contenu numérique ou du service numérique occasionne un inconvénient majeur pour le consommateur,

5° La non-conformité du contenu numérique ou du service numérique persiste en dépit de la tentative de mise en conformité du professionnel restée infructueuse.

Le consommateur a également droit à une réduction du prix ou à la résolution du contrat lorsque le défaut de conformité est si grave qu'il justifie que la réduction du prix ou la résolution du contrat soit immédiate. Le consommateur n'est alors pas tenu de demander la mise en conformité du contenu numérique ou du service numérique au préalable.

Dans les cas où le défaut de conformité est mineur, le consommateur n'a droit à l'annulation du contrat que si le contrat ne prévoit pas le paiement d'un prix.

Toute période d'indisponibilité du contenu numérique ou du service numérique en vue de sa remise en conformité suspend la garantie qui restait à courir jusqu'à la fourniture du contenu numérique ou du service numérique de nouveau conforme.

Ces droits résultent de l'application des articles L. 224-25-1 à L. 224-25-31 du code de la consommation.

Le professionnel qui fait obstacle de mauvaise foi à la mise en œuvre de la garantie légale de conformité encourt une amende civile d'un montant maximal de 300 000 euros, qui peut être porté jusqu'à 10 % du chiffre d'affaires moyen annuel (article L. 242-18-1 du code de la consommation).

Le consommateur bénéficie également de la garantie légale des vices cachés en application des articles 1641 à 1649 du code civil, pendant une durée de deux ans à compter de la découverte du défaut. Cette garantie donne droit à une réduction de prix si le contenu numérique ou le service numérique est conservé, ou à un remboursement intégral contre renonciation au contenu numérique ou au service numérique.

11. Droits de propriété intellectuelle

11.1. Droits de propriété intellectuelle sur la Plateforme

La Plateforme est la propriété de Pricelmmo, de même que les logiciels, infrastructures, bases de données et contenus de toute nature (textes, images, visuels, musiques, logos, marques, etc.) qu'elle exploite. Ils sont protégés par tous droits de propriété intellectuelle ou droits des producteurs de

bases de données en vigueur. La licence que Pricelmmo consent à l'Acquéreur n'entraîne aucun transfert de propriété.

L'Acquéreur bénéficie d'une licence en mode SaaS non exclusive, personnelle et non transmissible d'utilisation de la Plateforme pour la durée prévue à l'article « *Durée de souscription aux Services* ».

11.2. Droits de propriété intellectuelle sur les témoignages

En souscrivant aux Services, l'Acquéreur peut être amené à réaliser des témoignages concernant son utilisation des Services.

Par conséquent, l'Acquéreur consent à ce que Pricelmmo puisse :

- diffuser les témoignages à titre gracieux sur la Plateforme et sur tous autres sites internet français ou étrangers, édités par toutes sociétés avec lesquelles Pricelmmo a des accords, par tout moyen et sur tout support, aux fins de promotion de la Plateforme,
- traduire les témoignages en toutes langues,
- modifier (notamment le cadrage, le format et les couleurs) et/ou adapter les témoignages (notamment aux contraintes techniques de la Plateforme (altérations ou dégradations dans leur qualité).

12. Références commerciales

Lorsque l'Acquéreur a la qualité de professionnel, les parties pourront faire usage de leurs noms, marques et logos respectifs et faire référence à leurs plateformes respectives, à titre de références commerciales, pendant la durée de leur relation contractuelle et 3 ans au-delà.

13. Obligations et responsabilité de l'Acquéreur

13.1. Concernant la fourniture d'informations

L'Acquéreur s'engage à fournir à Pricelmmo toutes les informations nécessaires pour la souscription et l'utilisation des Services.

13.2. Concernant le Compte de l'Acquéreur

L'Acquéreur :

- garantit que les informations transmises dans le formulaire sont exactes et s'engage à les mettre à jour,
- reconnaît que ces informations valent preuve de son identité et l'engagent dès leur validation,
- est responsable du maintien de la confidentialité et de la sécurité de son identifiant et mot de passe, tout accès à la Plateforme à l'aide de ces derniers étant réputé effectué par lui.

L'Acquéreur doit immédiatement contacter Pricelmmo aux coordonnées mentionnées à l'article « *Identification de la société* » s'il constate que son Compte a été utilisé à son insu. Il reconnaît que Pricelmmo aura le droit de prendre toutes mesures appropriées en pareil cas.

13.3. Concernant l'utilisation des Services

L'Acquéreur est responsable de son utilisation des Services et de toute information qu'il partage dans ce cadre. Il s'engage à utiliser les Services personnellement et à ne permettre à aucun tiers de les utiliser à sa place ou pour son compte.

L'Acquéreur s'interdit de détourner les Services à des fins autres que celles pour lesquelles ils ont été conçus, et notamment pour :

- exercer une activité illégale ou frauduleuse,
- porter atteinte à l'ordre public et aux bonnes mœurs,
- porter atteinte à des tiers ou à leurs droits, de quelque manière que ce soit,
- violer une disposition contractuelle, législative ou réglementaire,
- exercer toute activité de nature à interférer dans le système informatique d'un tiers notamment aux fins d'en violer l'intégrité ou la sécurité,
- effectuer des manœuvres visant à promouvoir ses services et/ou sites ou ceux d'un tiers,
- aider ou inciter un tiers à commettre un ou plusieurs actes ou activités listés ci-dessus.

L'Acquéreur s'interdit également de :

- copier, modifier ou détourner tout élément appartenant à Pricelmmo ou tout concept qu'elle exploite dans le cadre des Services,
- adopter tout comportement de nature à interférer avec ou détourner les systèmes informatiques de Pricelmmo ou porter atteinte à ses mesures de sécurité informatique,
- porter atteinte aux droits et intérêts financiers, commerciaux ou moraux de Pricelmmo,
- commercialiser, transférer ou donner accès de quelque manière que ce soit aux Services, aux informations hébergées sur la Plateforme ou à tout élément appartenant à Pricelmmo.

L'Acquéreur est responsable des relations qu'il pourra nouer avec les autres utilisateurs de la Plateforme. Il s'engage à agir avec discernement et respecter les règles usuelles de politesse et de courtoisie dans ses échanges avec les autres utilisateurs.

L'Acquéreur garantit Pricelmmo contre toute réclamation et/ou action qui pourrait être exercée à son encontre à la suite de la violation de l'une des obligations de l'Acquéreur. L'Acquéreur indemniserà Pricelmmo du préjudice subi et la remboursera de toutes les sommes qu'elle pourrait avoir à supporter de ce fait.

14. Obligations et responsabilité de Pricelmmo

Pricelmmo s'engage à fournir les Services avec diligence, étant précisé qu'elle est tenue à une obligation de moyens.

Pricelmmo s'engage à respecter la réglementation en vigueur.

14.1. Concernant la qualité des Services

Pricelmmo fait ses meilleurs efforts pour fournir à l'Acquéreur des Services de qualité.

A cette fin, elle procède régulièrement à des contrôles afin de vérifier le fonctionnement et l'accessibilité de ses Services et peut ainsi réaliser une maintenance dans les conditions précisées à l'article « *Maintenance* ».

Pricelmmo n'est néanmoins pas responsable des difficultés ou impossibilités momentanées d'accès à ses Services qui auraient pour origine :

- des circonstances extérieures à son réseau (et notamment la défaillance partielle ou totale des serveurs de l'Acquéreur),
- la défaillance d'un équipement, d'un câblage, de services ou de réseaux non inclus dans ses Services ou qui n'est pas sous sa responsabilité,
- l'interruption des Services du fait des opérateurs télécoms ou fournisseurs d'accès à internet,

- l'intervention de l'Acquéreur notamment via une mauvaise configuration appliquée sur les Services,
- un cas de force majeure.

Pricelmmo est responsable du fonctionnement de ses serveurs, dont les limites extérieures sont constituées par les points de raccordement.

Par ailleurs, elle ne garantit pas que les Services :

- soumis à une recherche constante pour en améliorer notamment la performance et le progrès, seront totalement exempts d'erreurs, de vices ou défauts,
- étant standards et nullement proposés en fonction des contraintes personnelles de l'Acquéreur, répondront spécifiquement à ses besoins et attentes.

14.2. Concernant la garantie de niveau de service de la Plateforme

Pricelmmo ne propose aucune garantie de niveau de service de la Plateforme.

Toutefois, Pricelmmo fait ses meilleurs efforts pour maintenir un accès à la Plateforme 24h/24h et 7j/7j sauf en cas de maintenance planifiée dans les conditions définies à l'article « *Maintenance* » ou de force majeure.

14.3. Concernant la sauvegarde des données sur la Plateforme

Pricelmmo fait ses meilleurs efforts pour sauvegarder toutes données produites et/ou saisies par/sur la Plateforme.

Sauf en cas de fautes avérées de la part de Pricelmmo, elle n'est néanmoins pas responsable de toute perte de données au cours des opérations de maintenance.

14.4. Concernant le stockage et la sécurité des données

Pricelmmo fournit des capacités de stockage suffisantes pour l'exploitation des Services.

Pricelmmo fait ses meilleurs efforts pour assurer la sécurité des données en mettant en œuvre des mesures de protection des infrastructures et de la Plateforme, de détection et prévention des actes malveillants et de récupération des données.

14.5. Concernant la mise en relation entre utilisateurs

Pricelmmo intervient en qualité de courtier dans les rapports entre l'Acquéreur et les autres utilisateurs.

Pricelmmo ne pourra donc pas engager sa responsabilité dans le cadre de ces relations avec les autres utilisateurs, ni être partie à quelques litiges éventuels que ce soit.

14.6. Concernant la publicité sur la Plateforme

Pricelmmo peut publier et/ou envoyer à l'Acquéreur tous messages publicitaires ou promotionnels en le renvoyant notamment vers des plateformes tierces.

Pricelmmo n'est néanmoins pas responsable de(s) :

- la disponibilité technique et des contenus, produits et/ou services de ces plateformes,

- relations de l'Acquéreur nouées par l'intermédiaire de ces plateformes.

14.7. Concernant le recours à la sous-traitance et la cession

Pricelmmo peut recourir à des sous-traitants dans le cadre de l'exécution des Services, qui sont soumis aux mêmes obligations que les siennes dans le cadre de leur intervention. Elle reste néanmoins seule responsable de la bonne exécution des Services à l'égard de l'Acquéreur.

Pricelmmo peut se substituer toute personne qui sera subrogée dans tous ses droits et obligations au titre de sa relation contractuelle avec l'Acquéreur. Le cas échéant, elle informera l'Acquéreur de cette substitution par tout moyen écrit.

15. Limitation de la responsabilité de Pricelmmo

La responsabilité de Pricelmmo est limitée aux seuls dommages directs avérés que l'Acquéreur subit du fait de l'utilisation des Services.

16. Modes de preuve admis

La preuve peut être établie par tout moyen.

L'Acquéreur est informé que les messages échangés par le biais de la Plateforme ainsi que les données recueillies sur la Plateforme et les équipements informatiques de Pricelmmo constituent l'un des modes de preuve admis, notamment pour démontrer la réalité des Services réalisés et le calcul de leur prix.

17. Modalités de traitement des données à caractère personnel

Les parties s'engagent, chacune pour ce qui la concerne, à se conformer à toutes les obligations légales et réglementaires qui leur incombent en matière de protection des données à caractère personnel, notamment la loi 78-17 du 6 janvier 1978 dans sa dernière version modifiée dite Loi Informatique et Libertés et le règlement UE 2016/679 du Parlement européen et du Conseil du 27 avril 2016 (ensemble la « **Réglementation applicable** »).

Aux fins de gestion de la relation contractuelle entre les parties, chaque partie traite les données à caractère personnel des interlocuteurs de l'autre partie en qualité de responsable de traitement au sens de la Réglementation applicable, et ce pour la durée des présentes. Ce traitement est nécessaire à la bonne exécution des présentes et ne concerne que des données d'identification (notamment nom, prénom, adresse email, numéro de téléphone) des interlocuteurs.

Le personnel de chaque partie, leurs services chargés du contrôle (commissaire aux comptes notamment) et leurs sous-traitants pourront avoir accès aux données à caractère personnel collectées.

Ce traitement pourra donner lieu à l'exercice par les interlocuteurs des parties de leurs droits prévus par la Réglementation applicable.

Pour en savoir plus sur les traitements réalisés par Pricelmmo, l'Acquéreur est invité à prendre connaissance de la politique de confidentialité de Pricelmmo disponible sur la Plateforme.

18. Obligations respectives des parties en matière de confidentialité

Sauf accord écrit de l'autre partie, les parties s'engagent respectivement à garder confidentielles, pendant la durée de leur relation contractuelle et 3 ans au-delà, toutes les informations relatives ou détenues par l'autre partie, dont elles auraient eu connaissance à l'occasion de la conclusion et de l'exécution de leur relation contractuelle.

Cette obligation ne s'étend pas aux informations :

- dont la partie qui les reçoit avait déjà connaissance,
- déjà publics lors de leur communication ou qui le deviendraient sans violation de cette clause,
- qui auraient été reçues d'un tiers de manière licite,
- dont la communication serait exigée par les autorités judiciaires, en application des lois et règlements ou en vue d'établir les droits d'une partie dans la cadre de la relation contractuelle entre les parties.

Les informations confidentielles peuvent être transmises aux employés, collaborateurs, stagiaires, mandataires et cocontractants respectifs des parties, à condition qu'ils soient soumis à la même obligation de confidentialité.

19. Force majeure

Les parties ne peuvent être responsables des manquements ou retards dans l'exécution de leurs obligations contractuelles dus à un cas de force majeure survenu pendant la durée de leur relation, telle que définie à 1218 du Code civil.

Si l'une des parties est empêchée d'exécuter ses obligations pour un cas de force majeure, elle doit en informer l'autre partie par lettre recommandée avec demande d'avis de réception. Les obligations sont suspendues dès réception de la lettre, et devront être reprises dans un délai raisonnable dès la cessation du cas de force majeure.

La partie empêchée reste néanmoins tenue de l'exécution des obligations qui ne sont pas affectées par un cas de force majeure et de toute obligation de paiement.

20. Fin des Services

L'Acquéreur peut se désinscrire des Services en adressant à Pricelmmo une demande aux coordonnées mentionnées à l'article « *Identification de la société* ».

La résiliation est effective dans un délai de 30 jours à compter de la demande.

L'Acquéreur n'a plus accès à son Compte à compter de la fin des Services.

Pricelmmo peut supprimer tout Compte s'il est resté inactif pendant une durée continue de plus de 24 mois.

21. Sanctions en cas de manquement

Constituent des obligations essentielles de l'Acquéreur (les « **Obligations essentielles** ») :

- ne pas fournir des informations erronées, incomplètes à la Pricelmmo,
- respecter les règles usuelles de politesse et de courtoisie dans les échanges avec Pricelmmo et les autres utilisateurs des Services,
- ne pas utiliser les Services pour un tiers,
- ne pas exercer d'activités illégales, frauduleuses ou portant atteinte aux droits ou à la sécurité des tiers, l'atteinte à l'ordre public ou la violation des lois et règlements en vigueur.

En cas de manquement à l'une de ces Obligations essentielles, Pricelmmo peut :

- suspendre ou supprimer l'accès de l'Acquéreur aux Services,
- publier sur la Plateforme tout message d'information que Pricelmmo juge utile,
- avertir toute autorité compétente, coopérer avec elle et lui fournir toutes les informations utiles à la recherche et à la répression d'activités illégales ou illicites,
- engager toute action judiciaire.

Ces sanctions sont sans préjudice de tous dommages et intérêts que Pricelmmo pourrait réclamer à l'Acquéreur.

En cas de manquement à toute obligation autre qu'une Obligation essentielle, Pricelmmo demandera par tout moyen écrit utile à l'Acquéreur de remédier au manquement dans un délai maximum de 15 jours calendaires. Les Services prendront fin à l'issue de ce délai à défaut de régularisation du manquement.

La fin des Services entraîne la suppression du Compte de l'Acquéreur.

22. Modification des Conditions Générales

Pricelmmo peut modifier ses Conditions Générales à tout moment et en informera l'Acquéreur par tout moyen écrit (et notamment par email) 30 jours calendaires au moins avant leur entrée en vigueur.

Les Conditions Générales modifiées sont applicables dès leur entrée en vigueur.

Si l'Acquéreur n'accepte pas ces modifications, il doit se désinscrire des Services selon les modalités prévues à l'article « *Fin des Services* ».

Si l'Acquéreur utilise les Services après l'entrée en vigueur de ses Conditions Générales modifiées, Pricelmmo considère que l'Acquéreur les a acceptées.

23. Inscription sur la liste d'opposition au démarchage téléphonique

Conformément à la loi n°2014-344 du 17 mars 2014, l'Acquéreur est informé qu'en qualité de consommateur au sens du code de la consommation, il a la possibilité de s'inscrire gratuitement sur la liste d'opposition au démarchage téléphonique BLOCTEL (www.bloctel.gouv.fr) afin de ne plus être démarché téléphoniquement par un professionnel avec lequel il n'a pas de relation contractuelle en cours.

24. Médiation

En cas de litige opposant l'Acquéreur ayant la qualité de consommateur et Pricelmmo, l'Acquéreur peut recourir gratuitement au médiateur de la consommation suivant en vue d'une résolution amiable :

Centre de médiation de la consommation de conciliateurs de justice (CM2C)

Adresse postale : [14 rue Saint Jean 75017 Paris](https://www.cm2c.net)

Téléphone : [01 89 47 00 14](tel:0189470014)

<https://www.cm2c.net>

25. Loi applicable et juridictions compétentes

Les Conditions Générales sont régies par la loi française.

En cas de litige opposant l'Acquéreur en sa qualité de professionnel uniquement et Pricelmmo, et à défaut d'accord amiable dans les 2 mois suivant la première notification, celui-ci sera soumis à la compétence exclusive des tribunaux de Paris (France), sauf dispositions impératives contraires.

Annexe 1
Formulaire de rétractation

Veillez compléter et renvoyer le présent formulaire uniquement si vous souhaitez vous rétracter du contrat.

A l'attention de : société PricImmo
Adresse : 40 route de Mollaret, 74660 VALLORCINE, France
Adresse électronique : contact@price-immo.com

Je vous notifie par la présente ma rétractation du contrat portant sur les services :

Inscription sur la plateforme PricImmo le [à compléter]

Nom de l'Acquéreur : _____

Adresse de l'Acquéreur : _____

Signature de l'Acquéreur : _____

(uniquement en cas de notification du présent formulaire sur papier)

Date : _____